



Migrations, insertions, langues, humanités, diversités, pluralités... Un coquetel implosif ?



Véronique Castellotti

Université François Rabelais, Tours
E.A. 4246 PREFics-DYNADIV

Véronique Castellotti met ici l'accent sur la nécessité de rompre avec certaines catégories devenues au fil du temps inopérantes et de réfléchir, à partir de l'exemple des phénomènes migratoires, aux nécessaires déplacements à opérer au sein des sciences humaines et sociales pour faire évoluer les questionnements.

En soulignant l'instabilité et l'hétérogénéité de leurs bases, elle propose de revisiter quelques-uns des « liens obligés » (entre langue et intégration par exemple) et des dichotomies dont le dépassement permettrait de repenser les catégories traditionnelles des SHS.

Les réflexions construites au croisement des dimensions (socio)linguistiques et des phénomènes migratoires interviennent comme des questionnements offrant un potentiel à la fois structurant et instabilisateur pour les sciences humaines et sociales. Elles permettent, en effet, de développer et de faire évoluer un travail nécessaire et productif, en particulier sur les relations entre « terrain » et théorisation, notamment au moyen d'interrogations notionnelles fécondes (par exemple sur des termes comme « intégration », voir notamment Costa Lasco 2006, Schnapper 2007) et de comparaisons entre des situations diversifiées relevant de politiques (partiellement) différenciées. Dans le même temps, elles contribuent aussi à déplacer certains repères, à interroger les positionnements des principales personnes concernées, des « témoins » ou « sujets » des recherches aux chercheurs eux-mêmes, et à remettre en cause certaines des catégories instituées, comme notamment toutes celles qui relèvent de la désignation des personnes migrantes, ou encore celles qui s'appliquent aux modalités de formation et d'insertion de ces personnes.

Ce questions sont au cœur des préoccupations et des travaux de l'équipe¹



constituée peu à peu, à Tours, depuis la fin des années 1990, autour de problématiques de recherche et de développements formatifs, étroitement articulés au moyen d'une mobilisation dynamique de ce potentiel instabilisant².

Langues, migrations, insertions : constantes et évolutions

Ces travaux ont pris naissance, dans leurs dimensions collectives tout au moins, à l'occasion de deux appels d'offre de la DGLF³ en 1999 et 2000. En réponse au premier de ces appels, nous avons décidé de proposer, en écho aux travaux menés plus de 20 ans auparavant, à Tours déjà, sur *les Français devant la norme* (Genouvier, Gueunier & Khomsi 1978), une réflexion sur les représentations de la variation du français, en croisant des observables produits en Touraine avec d'autres relevés en Région parisienne. A partir de cette recherche, et en lien avec plusieurs équipes ayant répondu à cet appel d'offre ou dont nous étions partenaires⁴, est née l'idée d'organiser un colloque destiné à problématiser, approfondir, confronter et développer les travaux sur la diversité linguistique en France. Ce colloque, tenu en 2000 à Tours et intitulé *France, pays de contacts de langues ?* (Castellotti & de Robillard, 2003) et prenant en compte, notamment mais pas uniquement, les usages des populations migrantes, se situait en rupture par rapport à la plupart des travaux antérieurs portant sur ces questions (en particulier, Vermès et Boutet 1987 et Vermès 1988) ; il s'agissait, en effet, de s'intéresser à la pluralité et à la variation sans séparer les différents « types » ou « variétés » de français, et sans tracer de frontières entre des « langues » définies *a priori*. Le choix était donc d'adopter une perspective dérangeante, en refusant de continuer à penser en termes de « contacts », pour favoriser

une orientation considérant la pluralité et l'hétérogénéité comme fondamentalement constitutives des usages langagiers.

Le deuxième point de décalage par rapport aux principales études sociolinguistiques de l'époque consistait à faire porter l'accent non plus seulement sur une description des *pratiques* langagières mais, de façon privilégiée, sur une interprétation des *représentations*, au sens large du terme (on pourrait aussi parler d'imaginaires et / ou d'idéologies), et sur les enjeux qu'on perçoit / interprète de ces représentations, en relation aux pratiques auxquelles elles sont liées.

Le troisième point important des travaux menés a été la préoccupation constante de créer et de conserver une articulation forte et à double sens, non hiérarchisée, entre les activités de recherche et le développement de formations en relation avec les thématiques de ces recherches⁵.

Ces trois aspects généraux, qui se situent à contre-courant des orientations dominantes de la recherche en sociolinguistique et, plus largement, en sciences humaines et sociales (SHS), ont sous-tendu une partie importante des réflexions de l'équipe tout au long des années 2000.

Dans le domaine plus précis de la formation linguistique des migrants, sujet occupant un nombre important de membres de l'équipe, la migration est problématisée non comme une « spécificité », mais comme un cas parmi d'autres qui pose la question de l'insertion (au sens large du terme, voir Castellotti & Robillard 2001) et de la place des dimensions linguistiques dans ce processus. Dans cette orientation, il n'y a pas nécessairement lieu de séparer *a priori* des catégories comme alphabétisation et illettrisme par exemple, mais plutôt d'étudier les situations, les histoires et les projets, dans le but de contextualiser les grandes lignes d'offres de formation sur

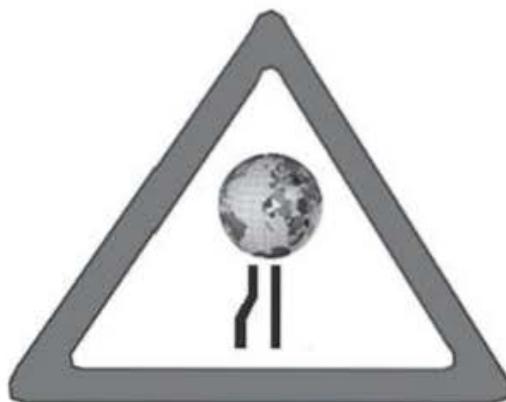


mesure. C'est aussi dans cette perspective que nous avons fortement critiqué le choix de figer et cristalliser une catégorie comme « français langue d'intégration » (FLI) qui ciblerait uniquement et spécifiquement des adultes migrants, ceux-ci étant alors aussi considérés comme un ensemble spécifique et homogène. Sur un autre plan, et même si les situations scolaires sont très différentes des actions de formation s'adressant aux adultes, on ne peut se passer de réflexions communes sur le processus d'appropriation, que celui-ci concerne des adultes ou des enfants : vise-t-on un apprentissage du seul français instrumental ou une appropriation langagière générale et transversale, c'est-à-dire porteuse aussi de dimensions culturelles et facteur d'une socialisation à la fois inclusive et altéritaire ?

De ces travaux menés par notre équipe dans la précédente décennie, on retiendra principalement deux constantes :

- le fait de considérer que ce qui est généralement nommé, d'un point de vue générique, « intégration » ou « insertion » procède et résulte d'un engagement mutuel et réciproque des différentes parties concernées (Castellotti 2008) ;
- l'idée que les questions d'ordre linguistique et culturel sont, de façon incontournable, imbriquées avec les questions politiques, sociales, idéologiques et « ethniques ».

Sur ces points, il est important de garder à l'esprit, comme le rappellent régulièrement des travaux plus ou moins récents (voir notamment Todd 1994, Tribalat 1995, Héran 2007, Alessio et al. 2010), et quels que soient les termes choisis, que la société française est historiquement et reste fondamentalement, y compris actuellement, fortement assimilationniste. La ligne de



fracture séparant les différentes orientations de recherche et d'intervention ne se situe et ne se construit donc probablement pas à partir des questions de migration en elles-mêmes. Elle s'instaure plutôt à partir de ce que certaines formes de migrations⁶ révèlent comme sources et enjeux de conflit, beaucoup plus transversaux, et qui, dans d'autres sociétés, seraient cristallisés par d'autres phénomènes : la question de la pluralité, de l'altérité, de l'hétérogénéité et de leur prise en compte (ou non) dans une société fondée, construite et développée sur une idéologie de l'uni-versel et du mono-lingue.

Migrations, pluralités, diversités : quels usages pour quelle société ?

A partir des réflexions dont je donne un aperçu ci-dessus, la question que je poserai pour poursuivre la réflexion est celle de savoir comment les SHS mobilisent, définissent, questionnent, interprètent la question migratoire et comment la question de la migration « travaille » les SHS, notamment du point de vue de notions ou de catégories qu'elle contribuerait à transformer ou, en tout cas, à faire évoluer.

Une des difficultés pour mener à bien cela est que chacun des domaines de recherche s'intéressant à cette question la travaille « de son point de vue », ce qui apparaît logique,



mais qui empêche probablement de penser l'intrication de différents aspects dans les problèmes abordés et dans la façon de les poser. La grande majorité des recherches autour des migrations et de l'intégration / insertion ont été jusqu'alors principalement le fait de sociologues ; cela a des incidences importantes sur leurs orientations, en survalorisant le facteur social aux dépens d'autres éléments des histoires des personnes concernées. Au-delà des travaux des chercheurs, on peut en lire quelques conséquences à travers les représentations dominantes dans le corps social : en France particulièrement⁷, cela a contribué à produire une « figure du migrant » comme personne de bas niveau de qualification, pas ou peu instruite / lettrée, porteuse de coutumes « archaïques », voire de valeurs (terme rarement défini) considérées comme peu compatibles avec celles de la société « d'accueil ». Cette situation a aussi conduit à rejeter les études prenant en compte des facteurs autres que principalement sociologiques, comme en témoigne la polémique ayant accueilli la parution du livre *Le déni des cultures* (Lagrange, 2010). Or, et de plus en plus fréquemment, des travaux soulignent la grande diversité des parcours, des projets, des expériences (voir par exemple Van der Meulen, 2012), ainsi que des politiques publiques dans les sociétés où ces personnes passent ou s'installent, de façon plus ou moins pérenne. Du fait de ces évolutions, des catégories comme « migrant », « immigré »⁸ ou « migration », même, produisent-elles encore un minimum de sens partagé au sein de ces sociétés ? Rien n'est moins sûr.

Mais les *questions migratoires*, plus largement et pour reprendre l'intitulé de la journée dont est issue cette publication, ont probablement contribué à dé-placer certains questionnements traditionnels des SHS et

/ ou à en rendre les bases plus instables et hétérogènes. Plus précisément, ces *questions migratoires* ont constitué un moyen privilégié de mettre en évidence ou, pour le moins, en débat, les questionnements engendrés par l'importance de plus en plus grande et surtout de plus en plus *perceptible*, au sein de la société française, de formes de diversité et de pluralité qu'il devient de plus en plus difficile d'occulter, voire d'ignorer. Ces formes de diversité et de pluralité se traduisent bien sûr par des aspects objectivables, renvoyant à des caractéristiques physiques ou administratives des personnes mais aussi par des aspects beaucoup plus subjectifs, relevant des représentations, des idéologies, des imaginaires et d'évolutions rapides et diversifiées de leurs manifestations. Ces deux aspects sont souvent imbriqués, de façon sous-jacente, dans les discours politiques, sans pour autant qu'il soit procédé à une explicitation de ces recouvrements.

Si les SHS s'emparent du « souci de desserrer l'emprise de la pensée dominante qui, au nom d'un universalisme quelque peu débordé, interdit toute réflexion sur l'espace de la différence culturelle dans la société [...] » (Wiewiorka, 1997 : 7), alors elles ne pourront pas faire l'économie d'un travail plus approfondi, déjà entamé dans certains cas / lieux, sur quelques points dérangeants, grossis à la loupe des questions migratoires, que je liste brièvement. Le premier de ces points, qui me concerne tout particulièrement compte tenu de mes principaux repères disciplinaires⁹, est celui des relations, toujours complexes mais très peu théorisées, entre les dimensions linguistiques (au sens large du terme : langue / langage / discours, voir de Robillard, 2008) et les dimensions sociales, identitaires et identificatoires, ethniques, culturelles, politiques. La récente polémique autour du FLI (voir Bruneau et al., 2012) montre une



nouvelle fois comment ces relations sont, y compris par des chercheurs, traitées sur le mode de l'évidence d'une détermination directe et univoque entre pensée, langue, culture et valeurs, sans aucune remise en cause critique ni argumentation étayée de ces amalgames.

Le deuxième point est celui du genre. En effet, en interrogeant les places et rôles des femmes migrantes dans les processus de socialisation, on est contraint de réinterroger en même temps et plus transversalement ceux des femmes dans la société française qui, contrairement à de nombreuses idées reçues, sont loin d'être aussi favorables ou paritaires qu'on tend parfois à les présenter. La Révolution française, en instaurant une forme d'universalisme abstrait masculin, à travers notamment le suffrage détenu par les hommes uniquement, a imposé « l'universel sans les femmes » (Gaspard, 1997 : 158)

et de nombreuses traces en sont encore bien présentes et pesantes.

Le troisième point concerne la différenciation sédentaire / nomade. On serait en effet passé de l'ère du migrant déraciné à celle du « migrant connecté » : « Durant tout un siècle de littérature consacré à l'étude des migrations, la définition du migrant faisait référence à une série de ruptures et d'oppositions inhérentes à son destin et qui ont été constamment mises en avant comme un principe organisateur de toute une réflexion théorique sur les populations en mouvement. Mobile/immobile, ni là-bas/ni ici, absent/présent, au centre/à la marge, etc. » (Diminescu, 2010 : 10). A la « double



absence » analysée par A. Sayad (1999) se substituerait ainsi une forme de double ou de multiple présence grâce aux usages des technologies numériques¹⁰ notamment, qui ne caractérise pas uniquement les migrants et amène à repenser aussi les termes de présence, proximité, distance, etc.

Avec la densité des migrations de personnes en provenance de pays musulmans et, conjointement, les recompositions idéologiques liées à la place de l'Islam dans le monde, s'est aussi construit un renouvellement des questionnements liés au fait religieux et à sa place dans la société. Là encore, un questionnement posé à partir de situations liées aux migrations (voir aussi Fancello, 2009) incite à repenser plus largement la place du religieux et du sacré dans la société, à travers notamment le poids des religions chrétiennes, ainsi que leur rôle dans la production de l'idéologie dominante.

Enfin, transversalement et en articulation avec la plupart des points abordés, se pose la question de la reconfiguration des possibles coupures ou recouvrements des sphères publique et privée, qui sont fortement remis en question dans leur acception traditionnelle par les différentes évolutions intervenues dans les différentes sphères évoquées.

Un questionnement ouvert :
humanités, société
et implosion des catégories

Toutes les pistes très rapidement esquissées dans cet article renvoient plus ou moins directement à une interrogation plus fondamentale, déjà travaillée mais toujours



en chantier : celle de la compatibilité d'une orientation diversitaire et plurielle avec les fondements d'une société française *exceptionnellement* (en regard de beaucoup de pays voisins) universaliste et uniciste.

Ce qui est en jeu (et enjeu), ce n'est pas la question de la migration, qui n'est ici qu'un stimulus mettant en exergue l'altérité ; c'est, plus profondément, le rapport entre des formes infinies de diversité, incarnées par / dans des personnes et une part commune d'humanité portée par ces mêmes personnes, pour construire un projet partagé. Il ne s'agit pas de réagiter l'épouvantail d'une opposition stérile entre un universalisme abstrait et un multiculturalisme fantasmé, mais de réfléchir à comment faire société à partir des multiples différences de ceux qui la composent. Cela n'implique nullement de « se mettre à la place des autres » (en se dé-centrant) ni, à l'inverse, de les concevoir comme appartenant irrémédiablement à d'autres catégories (en les figeant), mais d'accepter qu'ils contribuent, ni plus ni moins que nous, à cette « composition française » (Ozouf, 2009). Accepter l'existence des autres, ce n'est pas être « tolérant » ou « compatissant » *a priori*, c'est tenter de vivre ensemble avec nos conflits, d'expliciter nos désaccords, d'organiser la confrontation et le débat à partir d'une pluralité de références. Comme je le proposais dans un article précédent (Castellotti, 2009), il s'agit sans doute dans un premier temps, pour éviter de figer et d'essentialiser des situations, historiquement et socialement ancrées, certes, mais profondément mouvantes, de « (dés)intégrer les catégories » instituées, devenues inopérantes et paralysantes, voire implosives, pour libérer une nouvelle imagination collective. ■

1. Il s'agit d'une équipe de recherche, construite progressivement à partir de 1999, avec Didier de Robillard en particulier, à partir d'une thématique

émergente intitulée « Français émergents et contacts de langues », devenue Jeune équipe en 2004 puis Equipe d'accueil en 2008, sous l'intitulé : « Dynamiques et enjeux de la diversité : langues, cultures, formation ».

2. J'emploie à dessein ce terme « instabilisant », plutôt que « déstabilisant », par exemple, pour bien expliciter le fait qu'il s'agit de travailler et de réfléchir avec et sur des éléments instables, mouvants, évolutifs et non de « déstabiliser » qui / quoi que ce soit.
3. « Délégation générale à la langue française », auquel a été rajouté en 2001 « et aux langues de France » (DGLFLF).
4. En particulier, les équipes de Grenoble (LIDILEM), Rennes 2 (CREDILIF), Aix-Marseille (UMR d'études créoles et francophones), et de l'ENS-LSH (Plurilinguisme et apprentissages).
5. Notamment en ouvrant à Tours en 2002 un DESS *Gestion de la pluralité linguistique*, mettant au cœur de la formation la question des relations entre dimensions linguistiques et insertion sociale.
6. Il y a en effet « migration » et « migration ». De façon révélatrice, certaines formes de mobilités géographiques, valorisées, ne sont pas identifiées comme relevant de la migration et les personnes qu'elles concernent (par exemple, les ressortissants de pays d'Europe de l'Ouest ou d'Amérique du Nord) ne sont pas identifiées comme « migrantes ».
7. Où, contrairement au Canada par exemple, seuls les « pauvres », venant du sud ou de l'est, sont catégorisés comme « migrants »...
8. On distinguait dans les décennies précédentes les migrants (qui sont en transit, ou n'ont pas de projet très défini) des immigrés qui viennent pour s'installer. Mais cela vaut-il encore aujourd'hui ?
9. Qui se situent à l'articulation de la didactique des langues et de la sociolinguistique.
10. Dans le prolongement de cet aspect, la question de la prise en compte des expériences et compétences « non formelles » des personnes, notamment dans le rapport à l'écrit, se pose aussi plus généralement.

Bibliographie

- Alessio, M., Baude, O. & Sibille, J. 2010, « Modèles d'intégration et pratiques langagières. Un nouveau champ de recherches ? *Hommes et migrations* n° 1288, 70-73. Disponible en ligne : <http://www.hommes-et-migrations.fr/index.php?/ numeros/langues- et-migrations/6233-modeles-d->



- integration-et-pratiques-langagieres*
- Bruneau, A., Castellotti, V., Debono, M., Goï, C., Huver, E. 2012, « Langue(s) et insertion : quelles relations, quelles orientations ? Autour d'une controverse : le FLI », *Ville école intégration - Diversité* n° 170, 185-192.
- Castellotti, V. & Robillard, D. de, (dir.) 2003, *France, pays de contacts de langues, Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, Louvain la Neuve, n° 29, 1-2.
- Castellotti, V. & Robillard, D. de, (dir.) 2001, *Langues et insertion sociale, Langage et société* n° 98.
- Castellotti, V. & Robillard, D. de, 2001, « Langues et insertion : quelles articulations ? » *Langage et société* n° 98, 5-15.
- Castellotti V. 2009, « Construire l'intégration en (dés)intégrant les catégories », *Le français aujourd'hui* n° 164, 109-114.
- Castellotti V. 2008, « Introduction. Vers la construction d'une école et d'une société plurielle. Des notions en débat, des orientations à construire », dans Castellotti, V. & Huver, E. (dir.), *Glottopol* 11, 2-12.
- Costa-Lascoux, J. 2006, « L'intégration « à la française » : une philosophie à l'épreuve des réalités », *Revue européenne des migrations internationales*, Vol 22, n° 2, 105-125.
- Diminescu, D. 2010, « Présentation », *Réseaux* n° 159 « Les migrants connectés », 2010-1, 9-13.
- Fancello S. 2009, « Migration et plurilinguisme: Parler “en langues” dans les Églises africaines en Europe », *Social Compass* 56 (3), 387 – 404.
- Gaspard, F. 1997, « La République et les femmes », dans Wieviorka, M. (dir.) *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat ?, Paris, La Découverte, 152-170.*
- Genouvrier, E., Gueunier, N. & Khomsi, A., 1978, *Les Français devant la norme*, Paris, Champion.
- Héran, F. 2007, *Le temps des immigrés. Essai sur le destin de la population française*. Paris, Seuil, La République des idées.
- Lagrange, H. 2010. *Le déni des cultures*, Paris, Seuil.
- Ozouf, M. 2009, *Composition française*, Paris, Gallimard.
- Robillard, D. 2008, *Perspectives alterlinguistiques*, Paris, L'harmattan, 2 vol.
- Sayad, A. 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris, Seuil.
- Schnapper, D. 2007, *Qu'est-ce que l'intégration ?* Paris, Folio actuel.
- Todd, E. 1994, *Le destin des immigrés*, Paris, Seuil.
- Tribalat M. 1995, *Faire France. Une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte.
- Van der Meulen, K. 2012, *Dynamiques identitaires et langagières en contexte migratoire*, Thèse de doctorat sous la direction de M. Matthey, Université Stendhal-Grenoble 3.
- Vermès, G. et Boutet, J. (dir.) 1987, *France, pays multilingue*, Paris, L'Harmattan, 2 vol.
- Vermès G. (dir.) 1988, *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, Paris, L'Harmattan 2 vol.
- Wieviorka, M. (dir.) 1996-1997, *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*. Paris, La Découverte / Poche, collection Essais.